



QPS
QUESTIONS POLITIQUES SOCIALES

Conférence de presse

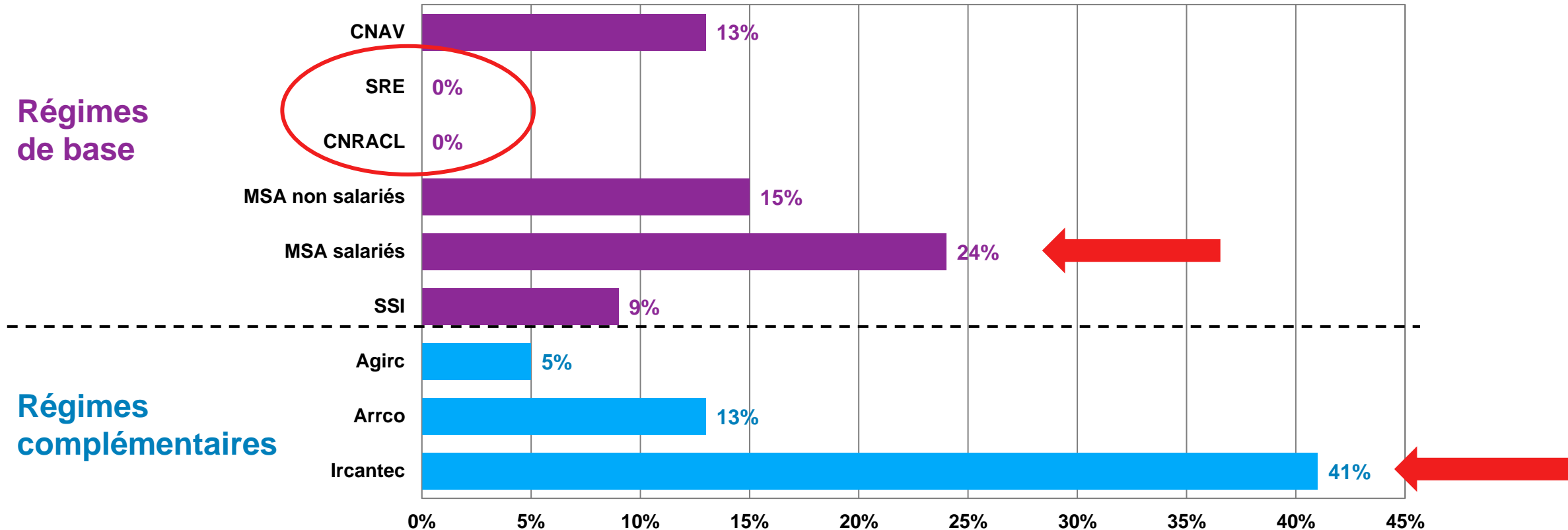
QPS les études n°35

La réduction du non-recours à l'Ircantec

Michel Yahiel, Ronan Mahieu, Gladys Bousquet, Aurélie Brossier

Le taux de non-recours en France varie d'un régime de retraite à l'autre

Taux de non-recours pour les principaux régimes de retraite français



Source : EIR 2012, EIC 2013 et modèle CALIPER, DREES (Études et résultats - Septembre 2019 - Numéro 1124)

Champs : assurés nés en 1942 ayant cessé de valider des droits et présents dans les échantillons de l'EIC 2013 et de l'EIR 2012.

Les affiliés de l'Ircantec, une population diversifiée

Un champ d'affiliation très étendu :

- Agents contractuels des trois versants de la fonction publique
- Les praticiens hospitaliers
- Les agents titulaires à temps non complet des collectivités locales
- Les non-titulaires employés par un organisme public ou parapublic

Des caractéristiques propres au régime :

- Un turnover important : un actif sur 3 en France possède des droits à l'Ircantec
- Une grande diversité de situation d'emploi : emplois saisonniers de début de carrière, emplois ponctuels récurrents ou carrières complètes
- Une durée de cotisation faible : 5 années et 3 mois pour les nouveaux retraités 2019 dont près de la moitié a cotisé moins de 2 ans
- Des droits acquis dans le régime qui diminuent au fil des générations : la part des moins de 100 points est multipliée par 2 entre les générations 1919 et 1952

Données 2019

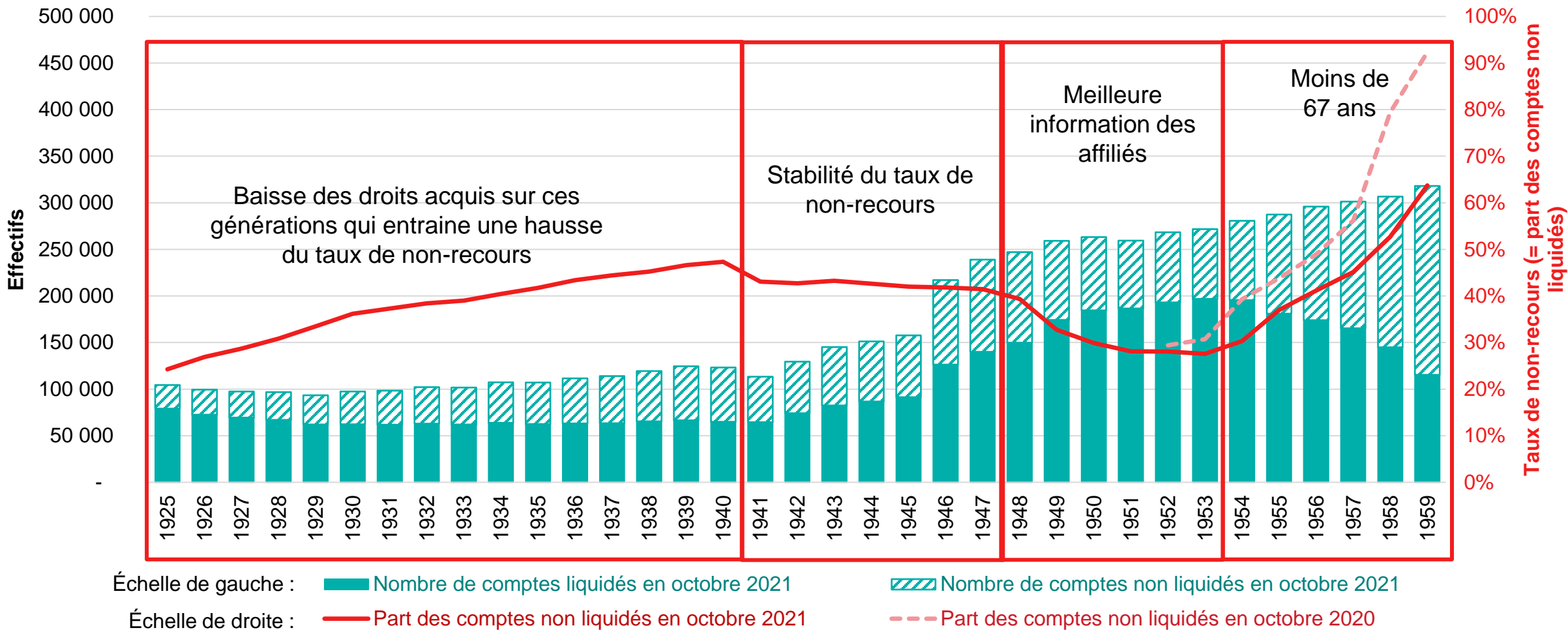
Actifs	16,5 millions
<i>Dont cotisants</i>	<i>2,9 millions</i>
Retraités	2,1 millions
<i>Dont droits directs</i>	<i>1,9 million</i>

Vers une meilleure connaissance de ses droits retraite

- La retraite, un droit quérable
- Mise en place du droit à l'information (réforme des retraites 2003) :
 - **relevé de la situation individuelle de l'assuré à compter de 35 ans**
 - **1^{ère} génération : 1949**
- Partenariat avec le régime général et l'Agirc-Arrco :
 - **96% des affiliés Ircantec sont affiliés au régime général et 75% à l'Agirc-Arrco**
(source : EIRR, échange inter régimes de retraite)
 - **Dématérialisation des échanges à compter de 2009**
- Demande unique de retraite depuis le 15 mars 2019

Un taux de non-recours à l'Ircantec qui évolue au fil des générations

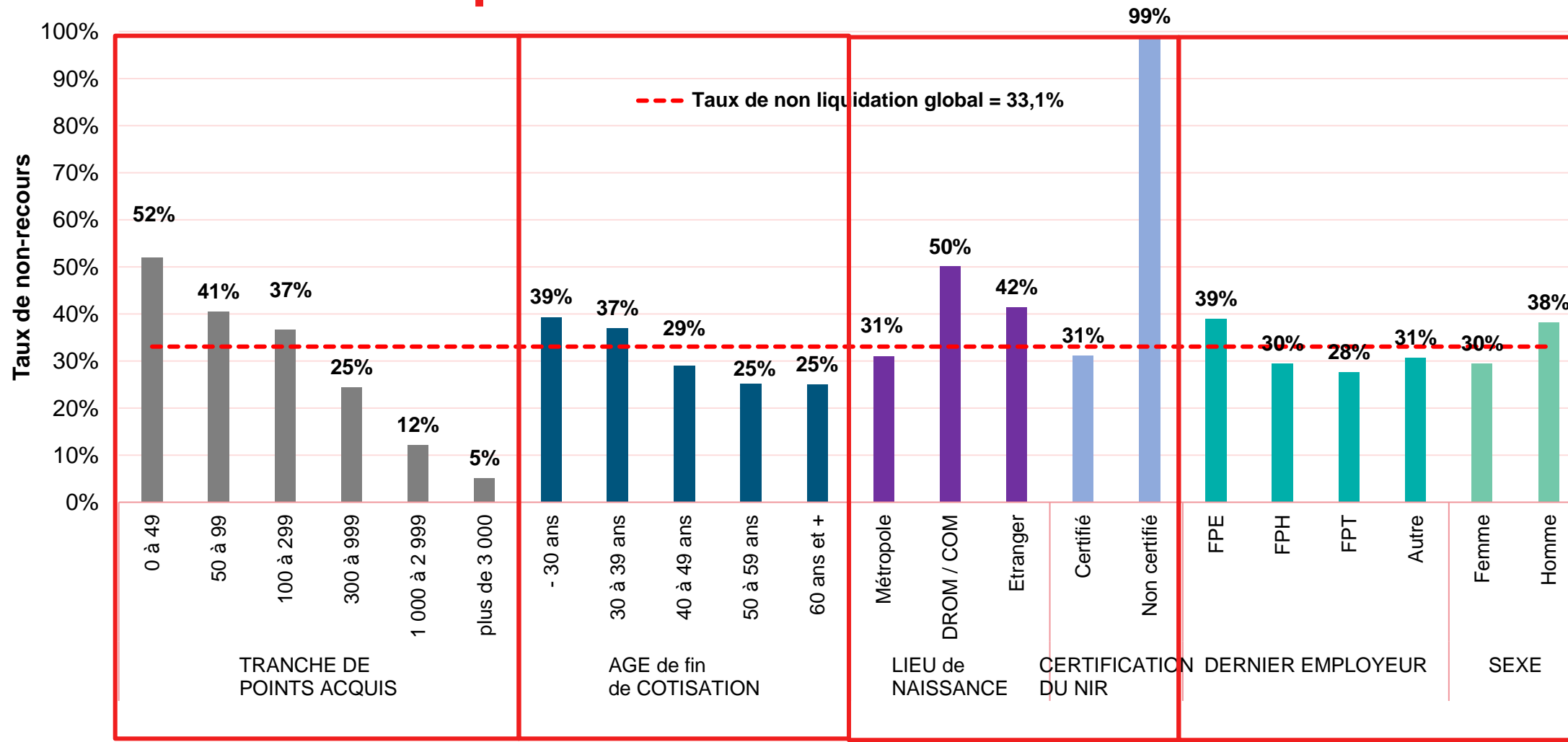
Taux de non recours par génération



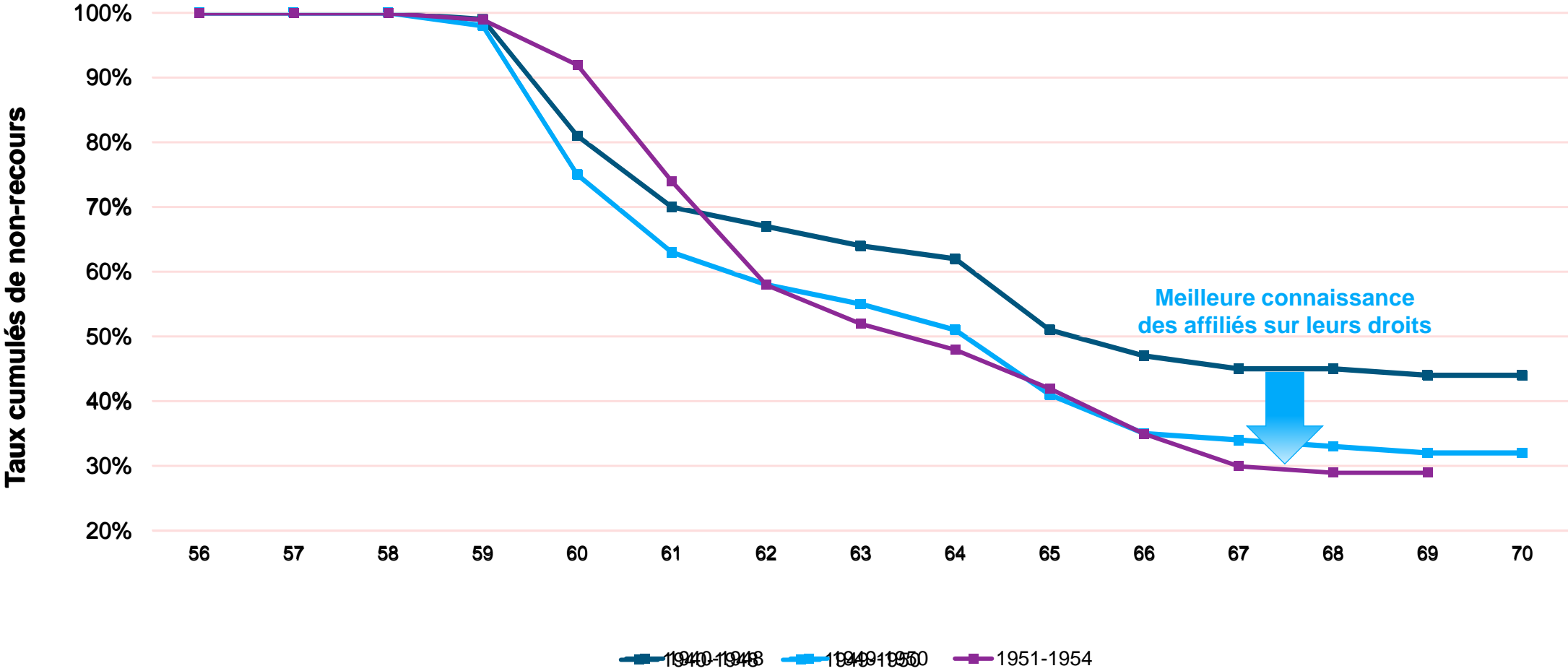
33% de non-recours pour les générations 1947 à 1952

	Effectifs	Part
Affiliés ayant eu recours à leurs droits	1 028 000	66,9 %
Affiliés n'ayant pas eu recours à leurs droits	508 000	33,1 %
Total	1 536 000	

De fortes disparités de taux de non-recours en fonction des caractéristiques individuelles



Les effets de l'amélioration de la connaissance de ses droits et l'amélioration des processus de liquidation



Vers une poursuite de la baisse du non-recours à l'Ircantec

- 1. Un taux de non-recours globalement élevé mais des masses financières faibles**
- 2. Des disparités plus ou moins importantes en fonction des caractéristiques individuelles**
- 3. Le droit à l'information a achevé sa montée en charge**
- 4. La demande unique de retraite devrait prendre le relais avec une nouvelle réduction du non-recours**



Q P S
QUESTIONS POLITIQUES SOCIALES

Point Presse

Questions - Réponses



Q P S
QUESTIONS POLITIQUES SOCIALES

Point Presse

Le direct est terminé. Merci de votre participation !